

## RENTRÉE SCOLAIRE

**Pour la création de tous les postes nécessaires  
Pour la revalorisation du point d'indice**

**Le Ministre tente de nouveau d'organiser la pagaille dans les écoles en imposant comme en mai et juin passés un protocole inapplicable** (en substance : « *Les règles de distanciation peuvent ne pas être appliquées mais ce serait bien de prendre toutes les dispositions pour qu'elles le soient* » !!)

**Les enseignants veulent des conditions normales d'enseignement pour tous les élèves dès la rentrée.**

- **Aucune fermeture de classe et tous les postes nécessaires** : tous les moyens doivent être donnés pour permettre aux élèves de rattraper le retard accumulé depuis le mois de mars.
- **Ouverture immédiate de la liste complémentaire**, à minima à hauteur du nombre de stagiaires de la liste principale (175 pour l'Académie), afin de permettre l'augmentation des postes de remplaçants et des classes à petits effectifs.
- **Respect de la liberté pédagogique** : pas d'obligation de faire passer les évaluations nationales.
- **Respect du décret de 89 sur la direction d'école ; non à des directeurs supérieurs hiérarchiques dans les écoles ! Abandon du projet de loi Blanquer sur la direction d'école.**
- **Respect des obligations réglementaires de service et du statut.**
- **Abandon du jour de carence.**
- **Maintien de la retraite par répartition** : non à la retraite par points !
- **Augmentation du point d'indice et rattrapage de la perte du pouvoir d'achat depuis 2010** (au moins 49 points d'indice pour tous comme pour les personnels hospitaliers).
- Pour l'intégration de tous les retraitables à la *hors classe*. Pour en finir avec la rémunération à la tête du client, **abrogation de PPCR !**

Concernant les risques liés à la pandémie, le SNUDI FO réclame toujours la mise en œuvre des dispositions retenues par les CHS-CT à tous les niveaux (ministériel, académique, départemental), et en particulier le dépistage systématique des enseignants et des élèves.

-----  
**Le SNUDI FO Isère invite les collègues à se réunir  
pour établir leurs revendications et chercher collectivement les moyens de les faire aboutir.**

**Le Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) carte scolaire se tiendra  
vendredi 4 septembre à partir de 9h00.**

**Rendez-vous à partir de 8h30 devant la DSDEN pour les délégations.**

→ *Aussitôt une délégation constituée (enseignants, avec parents et élus si possible), joindre le SNUDI-FO. Le syndicat pourra l'accompagner, avant le CTSD ou le jour-même.*

Un préavis de grève a été déposé par notre fédération, la FNEC FP FO.

*Pour toute difficulté, pour prendre contact :*

**Tél : 04 76 40 69 29 ou 07 82 37 00 01**

**Mail : snudifo38@gmail.com**

